

Lettre d'information à destination des partenaires et acteurs du plan Ecophyto
Décembre 2017 - N° 21

Dans cette lettre :

Jardins, espaces végétalisés
et infrastructures (JEVI)

Boîte à outils des actions de
communication

Au Sommaire

p.1 : Diffuser les actions

p.3 : actions en jardins, espaces végétalisés et infrastructures

p.7 : E-PIC : dispositif pour les formateurs du Certiphyto

p.9 : 3 questions à... A-L Bourigault sur la boîte à outils

p.10 : Agenda

Diffuser les actions

Pour plus d'exemples sur les actions réalisées, nous vous invitons à prendre contact avec l'APCA ([Anne-Laure Bourigault](#)).



Ouvrage : Les auxiliaires des cultures, 4^{ème} édition

Les auxiliaires des cultures est un ouvrage qui présente :

- la biologie des grandes familles d'auxiliaires ;
- les principales méthodes d'observation et de recensement disponibles ;
- les intérêts agronomiques de ces familles sur un grand nombre de cultures.

Entièrement revue et enrichie, cette 4^{ème} édition couvre les principales cultures françaises (grandes cultures, cultures légumières et fruitières, vigne, cultures ornementales).

Elle constitue une référence unique pour l'aide à l'observation des auxiliaires, leurs utilités...

[Plus d'information en ligne.](#)





Nouvelle Aquitaine : guide de l'observateur en vigne

La chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a réalisé un **guide de l'observateur en vigne**. Ce guide est à destination des techniciens mais également des viticulteurs.

L'objectif de ce guide est :

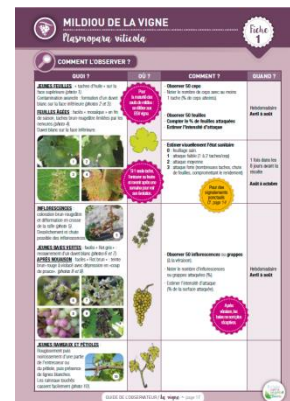
- d'inciter les viticulteurs à observer leurs parcelles en leur rappelant les règles de l'observation ;
- de les aider dans l'évaluation du risque sanitaire en complément des Bulletins de santé du végétal (BSV) en vigne ;
- de les faire adhérer au dispositif du BSV.

Dans ce guide, vous trouverez les informations suivantes :

- les observations à réaliser pour identifier les symptômes, les outils disponibles pour partager les observations ponctuelles,
- les règles d'observations (en rappelant les protocoles « BSV ») pour fiabiliser les informations,
- les conditions favorables aux bio-agresseurs afin d'affiner l'analyse de risque en fonction des caractéristiques de chaque parcelle,
- les mesures prophylactiques, les auxiliaires, etc.

Le [guide de l'observateur](#) est disponible sur le site de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle Aquitaine (bsv.na.chambagri.fr).

Contact : [Laetitia Séguinot](#) - Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle Aquitaine



Voyage de presse 20 juin 2017 : Agir pour Ecophyto dans l'Oise

Mardi 20 juin, l'APCA et les Chambres d'agriculture des Hauts de France ont co-organisé le voyage de presse « **Agir pour Ecophyto : filières des légumes d'industrie, biodiversité fonctionnelle, méthodes alternatives** » dans l'Oise.

Cette journée a permis d'échanger le matin avec Grégoire Lhotte, agriculteur à Venette et membre du réseau Dephy Ferme « légumes d'industrie » animé par Matthieu Catonnet de la Chambre d'agriculture de la Somme. Les pratiques mises en œuvre par Grégoire Lhotte sont : le désherbage mécanique, les traitements localisés, les faux semis, les engrais verts entre deux cultures et le non-labour. A cette occasion, Géry Capelle, responsable développement agronomie chez Bonduelle est venu témoigner de l'engagement de Bonduelle sur les pratiques agronomiques.

L'après-midi, Hubert Fréville, agriculteur à GrandFresnoy et membre du réseau Auxiprod a témoigné des pratiques qu'il met en œuvre en faveur de la biodiversité (bandes enherbées, haies ...). L'après-midi, Bruno Haas, élu en charge de la biodiversité à la chambre d'agriculture de l'Oise, est venu présenter avec Cécile Augrain, conseillère en biodiversité, l'engagement et les travaux menés par les Chambres d'agriculture des Hauts de France sur la biodiversité.

Le [communiqué de presse](#) et le [dossier de presse](#) sont disponibles.

Contact : [Anne-Laure Bourigault](#) - Assemblée permanente des chambres d'agriculture





Bretagne : une journée d'échanges Dephy entre agriculteurs

Une journée d'échanges a été organisée le 13 juin 2017 par les 3 groupes des réseaux Dephy présents sur le bassin versant de Meu en Ille-et-Vilaine. Parmi ces 3 groupes, le groupe du Ceta 35 compte 15 agriculteurs à l'ouest de l'Ille-et-Vilaine. Ce groupe a décidé de travailler sur la réduction des phytos pour des raisons économiques outre l'environnement et la santé. Un article dans le [Paysan Breton](#) est disponible en ligne. A cette occasion, une vidéo a été tournée par drone et vous propose un condensé du contenu de la journée : rôle de Dephy, plateforme d'essai en maïs, apport de l'imagerie drone, ... Visionner [la vidéo en lien](#).



Contact : [Emilie Labussière](#) - Chambre régionale d'agriculture de Bretagne

Actions en jardins, espaces végétalisés et infrastructures permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires



Ile-de-France : remise des trophées ZÉRO PHYT'Eau 2017

Le 13 juin à Chailly-en-Brie, le Département de Seine-et-Marne avait donné rendez-vous aux acteurs du « zéro phyto » pour la 5^{ème} édition des **Trophées ZÉRO PHYT'Eau**. Cette distinction a été remise à 21 nouvelles communes ; ce qui porte le total à 76 communes pour le département.

L'association AQUI'Brie assure l'accompagnement sur le territoire de la nappe de Champigny et la Direction de l'eau et de l'environnement (DEE) du Département sur le reste du territoire. 94% des communes ont été diagnostiquées et 87% ont bénéficié d'une formation et d'un suivi qui se poursuit encore aujourd'hui. Ces communes exemplaires ont totalement arrêté l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides) depuis au moins deux ans pour l'entretien de leurs espaces publics et s'engagent à maintenir ce mode d'entretien sur le long-terme. Plus d'informations sur le site [Ecophyto pro](#) ou sur le site de [l'eau en Seine et Marne](#).

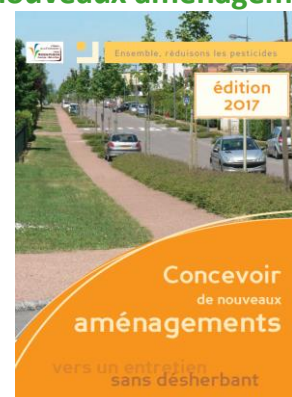


Auvergne-Rhône-Alpes : guide pour concevoir de nouveaux aménagements

Les Fredon d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont écrit un **guide afin de concevoir de nouveaux aménagements urbains vers un entretien sans désherbant**. Vous retrouverez dans ce guide :

- des pistes de réflexion pour la conception des espaces urbains ;
- les principales alternatives aux désherbants chimiques : binage, utilisation du desherbeur à brosses, débroussaillage... ;
- des conceptions de voiries plus faciles à entretenir sans produits phytosanitaires (trottoirs, mobiliers urbains, espaces verts ...)
- des aménagements intégrant du végétal : plantes couvre-sol, espaces enherbées, massifs repensés, ...

[Le guide](#) est disponible en ligne.



Contacts : contact@fredon-auvergne.fr et fredon.rhonealpes@fredonra.com



Guyane : bandes dessinées pour sensibiliser les jardiniers amateurs

La Chambre d'agriculture de Guyane a réalisé des **bandes dessinées pour sensibiliser le grand public sur l'usage des produits phytosanitaires** et faire la promotion du site internet [jardiner autrement](#).

Dans ces BD sont notamment abordés :

- la santé des utilisateurs ;
- les méthodes alternatives pour réduire l'usage des produits phytosanitaires (paillage, binage, ...);
- l'importance de l'observation et du piégeage.

Elles ont été publiées sur TV Mag - France Guyane, distribuées au format carte postale au Salon Régional de l'Agriculture et affichées au format A4.

Ces BD sont disponibles [en ligne sur le site « Ecophyto en Guyane »](#).

Contact : [Thibault Guingand](#) - Chambre d'agriculture de Guyane



Formation : un mooc sur la santé des plantes pour les jardiniers amateurs

A compter du 1er janvier 2019, la loi interdit l'usage des produits phytosanitaires hors produits de biocontrôle et produits à faible risque pour les jardins, espaces verts et infrastructures et prévoit un accompagnement des utilisateurs. Des techniques alternatives peuvent remplacer ces produits. Ces techniques sont propres à chaque bioagresseur à une période donnée. Il est de ce fait primordial de savoir reconnaître les bioagresseurs et autres causes affectant la santé des plantes pour les gérer au mieux en limitant le recours aux produits phytosanitaires. C'est pourquoi, en septembre 2017, la SNHF (Société nationale d'horticulture de France) et AgroCampus Ouest ont lancé leur MOOC (Massive Open Online Course) ou cours en ligne ouvert à tous sur la « **Santé des plantes : de l'observation au diagnostic** ». Les informations sont disponibles sur la [plateforme FUN](#).



Hauts-de-France : quelle utilisation des produits phytosanitaires en 2017 et 2019

La DRAAF des Hauts-de-France a réalisé une plaquette concernant l'usage des produits phytopharmaceutiques à compter du 1^{er} janvier 2017 et réactualisé le 31 mai 2017.

La [plaquette « Produits phytopharmaceutiques, quelles utilisations en 2017 et 2019 ? »](#) est disponible sur le blog Ecophyto Hauts-de-France.

Vous retrouverez dans cette plaquette des informations réglementaires sur :

- l'utilisation des produits phytosanitaires en fonction des lieux (établissements publics accueillant du public, collectivités, espaces privés ...);
- les produits concernés ;
- le cadre réglementaire : textes de références.



Contact : [Christian Richard](#) - DRAAF Hauts-de-France



Centre Val-de-Loire : connaître les méthodes alternatives utilisables au jardin

Jardinez en traitant moins, c'est possible. Pour vous aider dans cette démarche, la Chambre régionale d'agriculture Centre Val-de-Loire a réalisé 5 fiches pour aider :

- à la reconnaissance des dégâts de ravageurs et maladies,
- à comprendre la biologie des bioagresseurs,
- à connaître les moyens de mesures prophylactiques et les méthodes de biocontrôle utilisables au jardin.

Les 5 fiches sont disponibles sur le [site de la DRAAF](#) :

- [Des teignes grignotent mes poireaux](#)
- [J'ai des vers dans mes poireaux](#)
- [J'ai du mildiou dans mes tomates](#)
- [Limaces : mes jeunes semis ou mes plants se font dévorer !](#)
- [Tavelure : j'ai des tâches sur mes pommes et mes poires !](#)



Bretagne : une vidéo pour réduire les produits phytosanitaires sur les terrains sportifs

La Fredon Bretagne a réalisé une vidéo sur les techniques permettant de pallier l'absence de recours aux produits phytosanitaires sur les terrains sportifs engazonnés.

La [vidéo](#) a pour objectif de présenter les techniques qui vont permettre d'avoir un gazon dense, vigoureux et résistant à l'arrachement afin de réduire au maximum la place laissée aux adventices et aux maladies. Ainsi, vous retrouverez des éléments sur la hauteur de coupe du gazon, sur l'aération et le décompactage du terrain, sur le regarnissage du gazon, sur le choix des espèces à semer...

La [brochure](#) décrit l'ensemble des techniques pour entretenir les terrains sportifs engazonnés afin de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.



Contact : fredon@fredon-bretagne.com



Ile de France : Comment gérer la voirie sans pesticides

La journée technique « comment gérer la voirie sans pesticides » du 30 mars 2017 à Saint-Fargeau-Ponthierry (77) a réuni 140 élus et techniciens de Seine-et-Marne et des Départements voisins. Depuis le 1er janvier 2017, la Loi Labbé impose aux communes de gérer leurs voiries sans produits phytosanitaires hors produits de biocontrôle et produits à faible risque et produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique. Les élus et les services techniques sont confrontés à un double défi : maîtriser les méthodes alternatives et expliquer cette évolution à la population.

Des témoignages d'élus et de techniciens ont eu lieu et des démonstrations d'une large gamme de matériel ont aidé les participants à mieux savoir comment gérer la voirie dans leurs communes. La [synthèse de la journée et les présentations](#) sont disponibles en ligne.



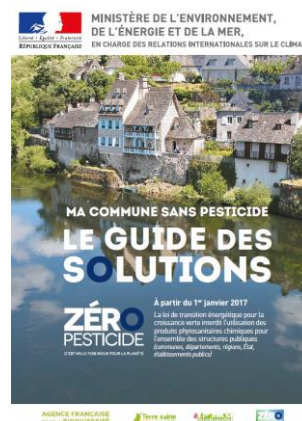
Crédit photo : CAUE 77

Ma commune sans pesticide : le guide des solutions

Le Ministère en charge de l'écologie a publié un guide dans le cadre de sa campagne de communication zéro phyto : « Ma commune sans pesticide : le guide des solutions ». Il permet d'accompagner la mise en oeuvre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, et notamment, les mesures découlant de la Loi Labbé à savoir l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires de synthèse sur une grande partie des espaces publics.

Il présente des retours d'expérience de collectivités et décrit le périmètre d'application de la Loi Labbé.

[Le guide](#) est disponible en ligne sur le site du ministère en charge de l'environnement.



Conditions technico-économiques du passage au « zéro phyto »

Plante&Cité a réalisé une étude pour identifier les stratégies à la mise en place du « zéro phyto » dans les communes avec les conditions technico-économiques de ce changement.

Ainsi, cette étude a permis :

- d'inventorier les pratiques et outils du changement,
- d'étudier les conséquences paysagères, organisationnelles et financières,
- d'identifier les leviers d'action des collectivités pour la mise en oeuvre d'une stratégie « zéro phytos ».

La synthèse de cette étude est disponible sur le [site de plante&cité](#).



Pour en savoir plus sur la Loi Labbé :

- La [loi Labbé](#)
- Une [foire aux questions](#) sur la Loi Labbé

Dans les prochaines lettres : des brèves thématiques sur les actions favorisant la **biodiversité** pour permettre de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Vous pouvez contribuer aux brèves thématiques sur les actions Ecophyto en complétant [ce modèle](#) et en l'envoyant à [Anne-Laure Bourigault](#).

E-PIC : un dispositif développé pour les formateurs Certiphyto



L'ACTA (Association de coordination technique agricole) a été mandatée, par le Bureau de partenariats professionnels de la direction générale de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, afin d'organiser une action de formation de formateurs, dans le domaine des techniques en faveur de la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques. Cette action, dénommée E-PIC, positionnée dans le cadre de l'axe 1 d'Ecophyto II, relève pour sa conception et sa mise en œuvre du dispositif de délivrance du certificat individuel (Certiphyto).

E-PIC a pour objectif :

- de renforcer les connaissances des formateurs dans le domaine des méthodes alternatives,
- d'accompagner les organismes de formation habilités sur le thème de la protection intégrée afin de faciliter l'appropriation des avancées de la recherche de manière coordonnée et harmonisée,
- de viser l'adaptation des évolutions récentes dans le domaine de la protection intégrée.

Cette formation est obligatoire dans le cadre du renouvellement des habilitations des organismes de formation pour la mise en œuvre des formations et des tests à finalité d'obtention du certificat par les professionnels éligibles. La participation des formateurs s'est faite sur la base d'un formateur par organisme de formation habilité en 2014 avec la possibilité d'en inscrire un second en 2016.

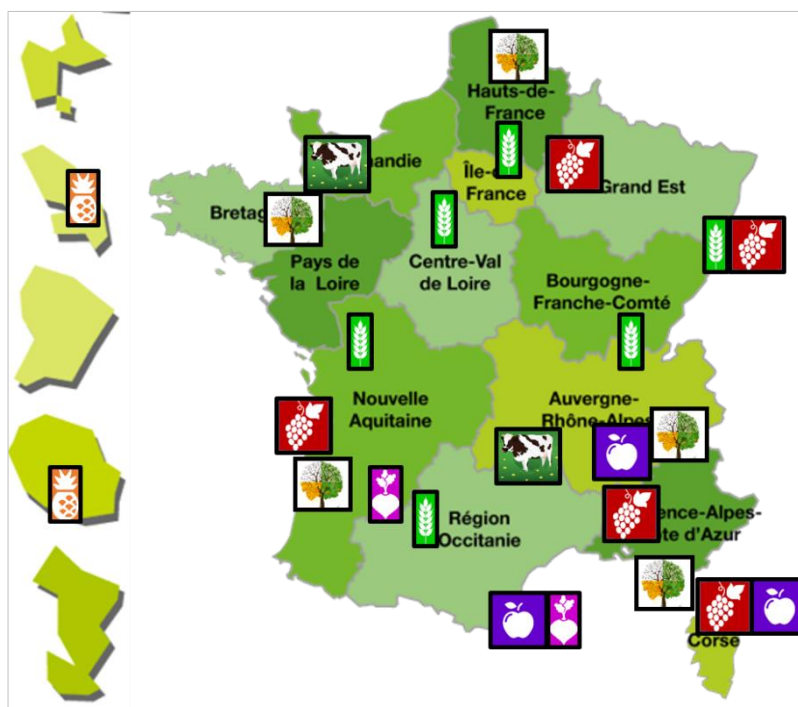


En salle, présentation des livrables du projet CasDAR Phyto'EI lors d'une journée Polyculture-Elevage à Saint Flour

Deux tiers des organismes sont des structures exclusivement de formation (CFPPA, MFR, Formateurs indépendants,...) et un tiers, des structures à vocation technique ayant un volet formation (Chambres d'agriculture, Coopératives, Structures indépendantes de conseils,...).

En 2017, de nombreuses formations ont été réalisées dans toute la France.

Carte de répartition des journées thématiques e-pic en 2017



Cette action se caractérise par deux sessions indissociables et complémentaires.

1^{er} session : formation assistée par ordinateur

Elle permet aux participants de suivre un parcours de modules de formation.

En premier niveau, il leur fait découvrir l'étendue des huit principes de protection intégrée suivant la définition de la directive européenne 2009/128.

En second niveau, des modules sur la protection intégrée dans les filières et des thématiques sont à parcourir.

Les différents modules :

- Un module « ressources » fait découvrir en profondeur les trois portails d'Ecophyto, la documentation Dephy et le site Boitagri.com...
- Un module « protection intégrée et les pollinisateurs »
- Un module « cas concrets de biocontrôle »

Tous les modules de formation se sont fortement appuyés sur les ressources disponibles dans les trois portails développés dans le cadre d'Ecophyto :

- [EcophytoPIC](#) pour les filières agricoles,
- [EcophytoPro](#) pour les professionnels non agricoles,
- [Jardiner Autrement](#) pour les jardins d'amateurs.

Elle a aussi permis de présenter la méthodologie d'une séquence d'animation participative basée sur le jeu de cartes développé précédemment dans le cadre du [réseau Endure](#) (réseau de 300 chercheurs).

2^{ème} session : formation en présentiel

En présentiel d'une journée, elle a porté sur une filière choisie par le formateur lors de son inscription. Ainsi, 22 journées sont organisées à travers la France dans des établissements d'enseignement agricole impliqués dans le plan Ecophyto ou dans des stations expérimentales.

Lors de ces journées, un point réglementaire est effectué sur les définitions du biocontrôle, sur le dispositif des CEPP pour les filières agricoles et sur la mise en œuvre de la Loi Labbé pour les filières non agricoles.

Des interventions techniques par journée, le plus souvent menées par des acteurs professionnels du réseau Dephy (Expé et Ferme) mais également par d'autres acteurs du monde agricole et des secteurs non agricoles, permettent de montrer l'avancée des expérimentations et des réseaux.

Une visite du site, souvent impliqué dans un réseau de ferme ou un projet d'expérimentation, a complété cette partie technique.

Enfin, un temps d'échange pédagogique entre les formateurs permet de partager les expériences et les besoins de chacun.



Sur le terrain à la SICA (Société d'intérêt collectif agricole) Centrex près de Perpignan pour discuter des résultats du DEPHY EXPE EcoPêche

L'ACTA a créé une plateforme, E-PIC, réservée aux formateurs incluant les modules, les présentations des intervenants et un certain nombre d'informations supplémentaires.

Un bilan de ce dispositif sera effectué avec la DGER afin d'envisager la forme de sa poursuite.

Si vous voulez contribuer à l'amélioration du site EcophytoPIC, rejoignez le [Club des utilisateurs](#).

Vous pouvez contribuer au portail EcophytoPIC (événements, articles techniques et scientifiques, ressources diverses...).

Contact : [Philippe Delval](#) - ACTA

Pensez à vous abonner à [la Lettre à PIC](#)

3 questions à ... La boîte à outils des actions de communication Ecophyto



Anne-Laure Bourigault - chargée d'études Ecophyto à Chambres d'agriculture France

Un panorama des actions de communication Ecophyto 2015-2016 a été réalisé par les Chambres d'agriculture. Ces actions sont recensées dans une boîte à outils disponible sur le [site des Chambres d'agriculture](#) avec [la boîte à outils](#) en lien.

Pourquoi et comment communiquer sur Ecophyto ?

La communication sur le plan Ecophyto est essentielle pour **diffuser les résultats** et contribuer à l'objectif de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Chaque année, des appels à projets pour mener des actions de communication sont lancés dans chaque région et département d'outre-mer par les DRAAF (ou DAAF), en lien avec les animateurs Ecophyto en Chambre régionale d'agriculture.

Les projets retenus sont des actions relatives à Ecophyto et à la **diffusion de bonnes pratiques économes en produits phytosanitaires en zones agricoles et en jardins, espaces végétalisés et infrastructures.**



La boîte à outils des communications Ecophyto, c'est quoi ?

Toutes les actions réalisées en 2014, 2015 et une partie en 2016 ont été recensées par Chambres d'agriculture France (APCA) dans une [boîte à outils](#). Certaines de ces actions sont valorisées dans la [lettre d'information nationale Ecophyto](#).

La boîte à outils est destinée à l'ensemble des acteurs du plan Ecophyto et plus largement à l'ensemble des conseillers agricoles, collectivités, ... pour :

- rendre visibles les actions de communication menées dans le cadre d'Ecophyto
- rechercher une action de communication grâce aux différents filtres (thématiques, filières, types de support...)
- exporter des actions d'une région à l'autre
- répondre à de nouveaux appels à projets
- diffuser des actions de communication lors de salons, colloques, séminaires qui ont pu être réalisées dans d'autres régions
- chercher des documents ressources pour le conseil auprès des agriculteurs, notamment sur les pratiques économes en produits phytosanitaires.

Quelles sont les perspectives de la boîte à outils ?

La boîte à outils sera actualisée pour intégrer les **actions de communication menées en 2016**. Un historique de toutes les diffusions réalisées dans le cadre du plan Ecophyto sera aussi mis à disposition.

La boîte à outils est une ressource indispensable pour la diffusion élargie des techniques plus économes en intrants visée par le plan Ecophyto II.



Contact : [Anne-Laure Bourigault](#)

Agenda



Dans cette rubrique nous vous proposons de faire apparaître les dates des évènements récents ou à venir en lien avec Ecophyto. Pour ce faire envoyez-nous vos dates, la thématique et la page Internet se référant à l'évènement ([Anne-Laure Bourigault](#)).

Evènements passés

Séminaire de lancement des projets ECOPHYTO JEVI

Dans le cadre des actions conduites au sein de l'axe Recherche et innovation du plan Ecophyto II, le ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation ont organisé un séminaire de lancement des sept projets lauréats de l'appel à projets de recherche et innovation « Mise au point de solutions alternatives aux produits phytosanitaires dans les jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI) ». Ce séminaire a eu lieu le mardi 5 septembre 2017 à Paris (75).

Carrefour de l'innovation agronomique : « construire et diffuser des systèmes légumiers multi-performants »

A l'occasion des 10 ans du GIS (Groupement d'intérêt scientifique) PIClég, l'INRA a organisé le 14 septembre 2017 à l'AgroCampus Ouest d'Angers (49), un Carrefour de l'Innovation Agronomique « Construire et diffuser des systèmes légumiers multi-performants ». Le colloque s'est appuyé sur quelques résultats emblématiques du GIS et a mis en perspective les évolutions des systèmes légumiers avec les attentes de la transformation, de la distribution et des consommateurs pour mieux aider les producteurs à relever les défis de demain. [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Salon Tech&Bio

Le réseau des Chambres d'agriculture a organisé le salon Tech&Bio pour tous les professionnels du monde agricole en agriculture biologique ou en conventionnel, le 20 et 21 septembre 2017 à Bourg-lès-Valence (26). En 10 ans, le salon Tech&Bio revendique son positionnement en faveur de l'innovation dans un souci de triple performance agro-écologique, économique, environnementale et sociale des exploitations que les Chambres d'Agriculture accompagnent quotidiennement. [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Séance hebdomadaire publique de l'académie d'agriculture de France sur Ecophyto

L'académie d'agriculture de France a organisé une séance hebdomadaire publique le 4 octobre 2017 sur « Ecophyto ou quelle stratégie pour une agriculture moins dépendante des produits phytosanitaires ? » [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Rencontre Ecophyto fraise

L'Aprèl (Association Provençale de Recherche et d'Expérimentation Légumière) et la Chambre d'Agriculture de Vaucluse ont organisé le 21 novembre 2017 à Avignon (84) les rencontres « Ecophyto fraise ». Ces rencontres ont permis d'échanger sur les réseaux Dephy ferme et expé en fraises, recherche de variétés tolérantes à l'oïdium, protection contre *Drosophila suzukii*, bilan phytosanitaire et biocontrôle.

Séminaire de restitution du projet EcoOrchard

L'INRA et le GRAB (groupe de recherche en agriculture biologique) ont organisé un séminaire de restitution du projet « EcoOrchard » le 22 novembre 2017 à Avignon (84). Ce projet porte sur l'utilisation par les arboriculteurs de la biodiversité fonctionnelle dans leurs vergers : quelles pratiques les plus courantes, quels types de suivis réalisés en Europe. Un des objectifs a été d'améliorer l'autonomie des producteurs pour suivre eux-mêmes les auxiliaires dans leurs parcelles. [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Evènements à venir

Colloque « La surveillance biologique du territoire dans tous ses états »

La Chambre d'Agriculture des Pays de La Loire organise un colloque le 7 décembre 2017 à Angers (49) sur la surveillance biologique du territoire (SBT). Il vise à présenter toutes les actions de la SBT, à approfondir des thèmes en lien avec la protection des cultures ainsi qu'à fédérer et à valoriser les acteurs du réseau et inciter de nouveaux observateurs à prendre part à ces actions. [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Journée de restitution du CasDar PhytoEI

L'institut de l'élevage organise le 7 décembre 2017 une journée de restitution du travail réalisé par les acteurs des réseaux INOSYS - Réseaux d'élevage et Dephy Ecophyto sur la question des systèmes de polyculture élevage de demain face aux enjeux de la réduction des produits phytosanitaires. [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Journée « Approche fonctionnelle pour la gestion des espèces adventices et de la flore des linéaires non cultivés »

Les RMT (Réseaux Mixtes Technologiques) FlorAd et AgroforesterieS organisent une journée thématique sur l'intérêt de l'approche fonctionnelle pour la gestion des plantes adventices et/ou de la végétation des linéaires non cultivés (bords de champs, bandes enherbées) en grandes cultures, vignes et dans les systèmes agroforestiers le 11 décembre 2017. [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Construisons l'avenir avec le biocontrôle

Le 13 décembre 2017, au lycée viticole de Libourne Montagne (33), l'INRA, la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine et l'ACTA organisent les septièmes Rencontres régionales de la recherche, du développement et de la formation, sur le thème "Construisons l'avenir avec le biocontrôle". [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Alerte aux espèces invasives !

Les FREDON (Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles) et Comité parlementaire du risque Ambrosie organisent le 14 décembre 2017 à Lyon (42) un colloque sur les espèces invasives. [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Colloque biocontrôle

L'IBMA (International Biocontrol Manufacturers' Association) France organise le 30 Janvier 2018 un colloque sur le biocontrôle à Paris (75). Ce Colloque sera l'occasion de faire le point sur l'offre biocontrôle disponible début 2018, les principaux projets de recherche en cours et sur les innovations attendues d'ici 2020. [Toutes les informations](#) sont en ligne.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, réalisée par l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.

Contact :

APCA

Anne-Laure BOURIGAULT

anne-laure.bourigault@apca.chambagri.fr

01.53.57.10.76

<http://www.chambres-agriculture.fr/thematiques/ecophyto>

[Inscription](#) // [Désinscription](#)

MAA / DGAI - SDQSPV

Secrétariat permanent du plan Ecophyto

ecophyto-2018.dgal@agriculture.gouv.fr

<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Crédits photos : ACTA, A-L Bourigault (APCA), CRA Bretagne, Fredon Bretagne, CAUE 77, Ecophyto PIC